Document généré le 23 avr. 2024 18:40

Québec français

Gabrielle Roy

Aurélien Boivin

Numéro 51, octobre 1983

URI : https://id.erudit.org/iderudit/55370ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Boivin, A. (1983). Gabrielle Roy. *Québec français*, (51), 11–11.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

À popos
Des tenants et aboutissants d'une crise

Au moment où huit collègues de mon département sont mis à pied et quatre en disponibilité à la suite de l'adoption des lois 105 et 111 dont le caractère répressif et antidémocratique a été dénoncé ici et à travers le monde par des organismes très sérieux (Barreau canadien, Nations-Unies, Organisation mondiale du travail, etc.) quelle n'est pas mon indignation à la lecture dans la dernière livraison de *Québec français* de l'article intitulé « Des tenants et aboutissants d'une crise ».

Je ne m'attendais pas à ce qu'une revue qui s'adresse aux professeurs de français fasse simplement écho à l'idéologie patronale et péquiste. Je m'attendais à ce qu'elle dénonce la montée de l'autoritarisme et de la répression au gouvernement au lieu d'accuser ses propres lecteurs syndiqués d'avoir menacé la démocratie. (Léon Dion reconnaît aux individus le droit moral à la désobéissance civile et il n'est pas anarchiste à ce que je sache). De plus, j'osais espérer qu'elle reflète au moins un peu l'inquiétude de ses lecteurs, professeurs de français syndiqués, qui voient le gouvernement décimer leurs rangs. Vous n'êtes pas sans savoir, je suppose, que dans l'éventualité de l'application du Projet de réforme des études collégiales, un tiers des effectifs actuels des départements de français dans les collèges est susceptible de ne plus être en poste dans quelques années.

André MORF
Collège du Vieux Montréal

P.S.: Ci-joint la pétition des collègues de mon département qui se joignent à moi pour protester contre cet article.

Nous, sous-signés, professeurs de français au Collège du Vieux-Montréal, protestons contre les prises de position de l'article intitulé « Des tenants et aboutissants d'une crise » (*Québec français*, mai 83) parce qu'il justifie le gouvernement qui, d'une façon brutale, antidémocratique et méprisante, impose, entre autres, des coupures de postes et de charges dans l'enseignement et parce qu'il condamne les enseignants et enseignantes qui ont mené une bataille pour faire respecter leurs droits (au travail, à la négociation, au respect etc.) Cet article mine, à nos yeux, la crédibilité de votre revue comme organe des professeurs regroupés dans L'AQPF.

La preuve que Québec français *n'exerce aucun ostracisme n'est plus à faire. La seule publication du texte qui précède le montre à l'évidence. C'est précisément contre une lecture exclusivement corporatiste des choses et des événements que nous avons voulu nous élever. Nous avons tenté d'amener les lecteurs à prendre du champ, de la perspective, avant de poser des jugements sans appel.* Québec français *se situe au-dessus d'un débat à courte vue et répugne à s'enfermer dans les dogmatismes qui voudraient occuper tout le champ de ce qui se dit et s'écrit au Québec. (J.-M. P.)*

SOUVENIR

Gabrielle Roy

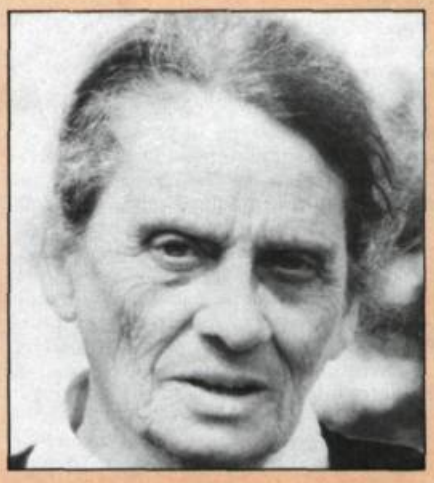

Gabrielle Roy, la grande dame des lettres canadiennes-françaises et québécoises, a déposé la plume. Elle s'est éteinte brusquement le 14 juillet dernier, aussi discrètement et humblement qu'elle avait vécu, après une maladie qui la tenait à l'écart des cercles et des grandes manifestations littéraires depuis un temps.

Née au Manitoba en 1909, Gabrielle Roy est venue presque par hasard à la littérature. Après un séjour en France, à la suite de quelques années d'enseignement dans sa région natale, elle tâte du journalisme et rédige quelques chroniques pour la revue française *Je suis partout* que dirigeait alors Robert Brasillach. Ce sont ces quelques articles qu'elle présente au directeur du *Bulletin des agriculteurs* à Montréal, qui lui valent un poste de reporter à la revue dans laquelle elle publie, entre 1940 et 1945, une série de reportages sur différentes régions du Québec et du Canada, et notamment le quartier Saint-Henri, où elle situe l'intrigue de son premier roman, *Bonheur d'occasion*, publié en deux tomes en 1945 et qui lui vaut en 1947 le prestigieux prix Fémina.

Première Canadienne française à mériter une si haute distinction littéraire, Gabrielle Roy venait de se tailler une place importante au panthéon de nos lettres. Elle est reçue à l'Académie canadienne-française, devenant la première femme à oser troubler les délibérations toutes masculines de ce cercle d'élite fondé par Victor Barbeau. Son roman, *Bonheur d'occasion*, est traduit en plusieurs langues et est acclamé partout. Marc Gagné, son biographe, en fournit la preuve dans la volumineuse bibliographie qui termine son étude, *Visages de Gabrielle Roy*, publiée chez Beauchemin en 1973. La voie est, dès lors, toute tracée ; l'emprunteront tour à tour Marie-Claire Blais (Médicis, 1966), Antonine Maillet (Goncourt, 1979) et Anne Hébert (Fémina, 1983).

Les autres œuvres de cette petite institutrice timide du Manitoba, transplantée presque à tire d'ailes sur les rives du Saint-Laurent, à Montréal d'abord, à Québec ensuite, n'ont pas laissé la critique indifférente. Si on avait applaudi le réalisme de *Bonheur d'occasion*, qui vient d'être porté à l'écran, on a salué la poésie et la fraîcheur de *la Petite Poule d'Eau* (1950) dans lequel la romancière raconte ses souvenirs d'adolescente à la Petite Poule d'Eau, région sauvage du nord du Manitoba, où elle a enseigné pendant quelques mois en 1937 et où elle a passé ses vacances en 1936 chez une tante, omniprésente dans les deux premiers récits. Elle fait encore appel à ses souvenirs d'enfance dans *Rue Deschambault* (1955), *la Route d'Altamont* (1966) et *Ces enfants de ma vie* (1977). Quant à *Alexandre Chenevert* (1954) et à *la Montagne secrète* (1961), ce sont deux romans d'analyse intérieure, centrés sur deux personnages, l'un banquier, l'autre artiste, qui s'interrogent, comme les héros de Jean-Paul Pinsonneault, sur les difficiles problèmes de la condition humaine. Son dernier ouvrage, *Fragiles Lumières de la terre* (1977), comme *la Rivière sans repos* (1970) et *Un jardin du bout du monde* (1975), regroupe des textes parus auparavant pour la plupart dans quelques revues et journaux du pays. Elle n'a pas oublié les jeunes lecteurs à qui elle a voulu faire partager son amour des animaux et de la nature avec *Ma vache Bossie* (1976) et *Courte Queue* (1979).

Gabrielle Roy a laissé une œuvre riche, dense, d'une rare qualité littéraire, qui témoigne de son esprit d'observation et de son attachement à l'homme d'ici. Cet immense talent a été reconnu par l'attribution de nombreux prix et distinctions littéraires. Plusieurs associations et universités l'ont honorée. Son œuvre, véritable chant d'amour, se veut un message d'espérance.

Aurélien BOIVIN